

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 15 décembre 2016 à 19h05 à l'Hôtel de ville de la Municipalité des Cèdres au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres (Québec), J7T 1A1

Présences :

Les conseillers, Mmes Thérèse Lemelin, Aline Trudel, Karine Tessier, MM Yves Daoust, Serge Clément et Maxime Pratte forment le quorum du Conseil sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

Est également présent :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance
Mme Chantal Primeau, adjointe à la direction générale et greffe

Certificat de signification

Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire atteste la réception de l'avis requis par l'article 156 du Code municipal par tous les membres du Conseil.

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

2016-12-590 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Karine Tessier, appuyé par Aline Trudel, et résolu que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil du 15 décembre 2016 soit, par les présentes adoptés.

L'ordre du jour se lit comme suit :

Moment de réflexion

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 décembre 2016

2. Affaires financières

2.1 Adoption du budget 2017

2.2 Dépôt du programme triennal d'immobilisations 2017-2019

Période de questions aux citoyens (questions et délibérations sur les prévisions budgétaires seulement)

Parole au Conseil

Levée de la séance extraordinaire

2016-12-591 Adoption du budget 2017

Lecture est faite des prévisions budgétaires pour l'année 2017 de la Municipalité des Cèdres.

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière	6 010 352.00
Taxes sur une autre base	2 001 440.00
	<hr/>
	8 011 792.00
	<hr/>
Gouvernement du Québec	40 000.00
	<hr/>
	40 000.00
	<hr/>
Organismes municipaux	63 600.00
Services rendus aux organismes	95 828.00
Autres revenus	379 265.00
	<hr/>
	538 693.00
	<hr/>
Subventions gouvernementales	475 111.00
	<hr/>
	475 111.00
	<hr/>
TOTAL DES REVENUS	9 065 596.00

DÉPENSES

Conseil municipal	154 340.00
Gestion financière et administrative	451 837.00
Greffé	290 819.00
Évaluation	47 992.00
Gestion du personnel	117 236.00
Communication	94 052.00
Autres	243 768.00
	<hr/>
	1 400 044.00
	<hr/>
Police	999 128.00
Sécurité incendie	571 613.00
Sécurité civile	4 836.00
Autres	10 227.00
	<hr/>
	1 585 804.00
	<hr/>
Voirie municipale	923 650.00
Enlèvement de la neige	556 161.00
Éclairage de rues	64 320.00
Circulation et stationnement	57 300.00
Autres	106 960.00
	<hr/>
	1 708 391.00
	<hr/>
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	297 517.00
Réseau de distribution de l'eau potable	84 753.00
Traitement des eaux usées et réseau d'égout	419 576.00
Déchets domestiques	537 323.00
Protection de l'environnement	89 906.00
	<hr/>
	1 429 075.00

Aménagement, urbanisme et zonage	479 137.00
Autres	45 000.00
	<hr/> 524 137.00
Activités récréatives	583 005.00
Activités culturelles	308 525.00
	<hr/> 891 530.00
Intérêts sur dette à long terme	262 582.00
Autres frais de financement	18 500.00
	<hr/> 281 082.00
TOTAL DES DÉPENSES	<hr/>7 820 063.00
Remboursement de capital	998 600.00
Aménagement de cours d'eau	100 133.00
Immobilisations	21 800.00
Affectation au fonds de roulement	125 000.00
	<hr/> 1 245 533.00
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	<hr/>9 065 596 .00
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	<hr/>0.00

ATTENDU QU'un avis public a été publié le 5 décembre 2016 décrétant la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2017, le 15 décembre 2016 à 19 h à l'Hôtel de Ville ;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres aura à pourvoir, au cours de l'année 2017, à des dépenses s'élevant à 9 065 596 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité imposera, par le règlement numéro 403-2016, les taxes et compensations nécessaires pour équilibrer le présent budget;

Il est proposé par Thérèse Lemelin, appuyé par Serge Clément, et résolu que le Conseil adopte le budget 2017 démontrant des dépenses totalisant 9 065 596 \$, le tout tel que présenté et étudié par le Conseil.

Adopté à l'unanimité

2016-12-592 Dépôt du programme triennal d'immobilisations 2017-2019

ATTENDU la pertinence d'établir un plan triennal afin de planifier et prévoir les dépenses futures en immobilisations;

Il est proposé par Yves Daoust, appuyé par Thérèse Lemelin, et résolu d'accepter le dépôt du programme triennal d'immobilisations de la Municipalité des Cèdres pour les années 2017, 2018 et 2019.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Travaux et acquisitions	Mode de financement	2017	2018	2019
Agrandissement et réfection du Pavillon des bénévoles	Règlement d'emprunt/subvention		3 300 000 \$	
Pavage de la rue des Deux Comtés	Règlement d'emprunt	31 000 \$		
Aménagement du terrain riverain et stationnement du quai	Fonds de roulement/fonds général	50 000 \$		
Construction d'un nouveau garage municipal	Règlement d'emprunt/subvention		1 920 000 \$	
Agrandissement de la réserve d'eau potable	Règlement d'emprunt/subvention			2 500 000 \$
Conduite d'amenée – station du Fleuve	Règlement d'emprunt/subvention			750 000 \$
Réaménagement Parc Lucerne	Fonds parcs et terrains de jeux	50 000 \$		
Réaménagement Parc Émile	Fonds des opérations	100 000 \$		
Réaménagement Parc Levac	Fonds parcs et terrains de jeux		27 000 \$	
Aménagement terrain de soccer Lucerne	Fonds des opérations	80 000 \$		
Aménagement du parc Saint-Louis	Fonds des opérations		120 000 \$	
Navette fluviale	Fonds de roulement/subvention	70 000 \$		
Pavillon du quai	Fonds de roulement	30 000 \$		
Remorque réfrigérée	Fonds de roulement	25 000 \$		
Pavage de la piste cyclable Ch. St-Féréol	Fonds des opérations	30 000 \$		
Programme de plantation d'arbres	Fonds des opérations	10 000 \$		
Pavage Ch. St-Dominique – réfection partielle	TECO	150 000 \$		
Pavage Ch. St-Antoine – portion canal	Fonds des opérations	15 000 \$		
Pavage Rue St-Joseph entre ch. du Fleuve et St-Thomas	Fonds des opérations	15 000 \$		
Réservoir à eau – camion 10 roues	Fonds de roulement	9 000 \$		
Acquisition d'une camionnette – travaux publics	Fonds de roulement		43 000 \$	
Boîte à asphalte chauffante	Fonds de roulement	40 000 \$		

Système de clef électronique pour barrière, caméra et système d'alarme / garage municipal	Fonds de roulement	14 000 \$	
Pavillon des bénévoles /Drainage et chemin d'accès pour véhicules incendie côté nord	Règlement d'emprunt	121 500 \$	
Pavillon des bénévoles aménagement salle secondaire	Fonds des opérations	25 000 \$	
Pavillon des bénévoles – système de caméra	Fonds des opérations	10 000 \$	
Réfection Hôtel de ville – peinture extérieure	Fonds des opérations	20 000 \$	
Hôtel de ville – conversion du système à chauffage	Fonds de roulement		24 000 \$
Hôtel de ville – aménagement du stationnement, asphalte, bordures et margelles	Fonds des opérations	40 000 \$	
Hôtel de ville – système de clef électronique	Fonds des opérations	8 500 \$	
Caserne – système d'alarme, fumée, intrusion et caméra	Fonds de roulement	11 300 \$	
Caserne – refaire la toiture	Fonds des opérations	25 000 \$	
Caserne – affiche	Fonds des opérations		5 000 \$
Raccordement des services d'aqueduc Ch. Du Fleuve, Bissonnette et Valade	Règlement d'emprunt	64 000 \$	
Balancement du réseau d'aqueduc et mise à jour de la route de rinçage	Fonds des opérations	25 000 \$	
Installation de 8 vannes d'aqueduc sur le réseau	TECO	22 400 \$	
Recherche de raccordement illicite au réseau sanitaire et corrections réseau sanitaire	TECO	30 000 \$	50 000 \$
Inspection caméra réseau d'égout postes Sophie et des Chênes	TECO	15 000 \$	
Programme de correction de branchements illicites - sanitaire	TECO	60 000 \$	
Plans et devis et conversion des réseaux d'égout noyau villageois	Règlement d'emprunt	350 000 \$	4 000 000 \$
Déviation du pluvial, St-Féréol, de Blanche à ch. Du Fleuve	Règlement d'emprunt	198 000 \$	
Plan directeur pour le drainage de surface secteur Marsan	Fonds des opérations	25 000 \$	

Reprofilage de secteurs visés par le plan d'action : Marsan, Jeanne, Rolland, Deux Comtés et Lucerne	Règlement d'emprunt	200 000 \$	200 000 \$	76 0000 \$
Ponceau cours d'eau Wallo	Fonds des opérations	50 000 \$		
Véhicule – Premiers Répondants	Fonds de roulement	30 000 \$		
Incendie -Renouvellement équipement habit de combat, cylindre d'air et boyaux	Fonds de roulement	7 000 \$	7 000 \$	7 000 \$
Mobilier informatique – administration	Fonds de roulement	13 000 \$		
Planification et conception du parc Saint-Féréol	Règlement d'emprunt	28 000 \$		
Réfection d'un tronçon de la montée Léger	Règlement d'emprunt/subvention	97 000 \$		
Réfection de postes de pompage (Sophie, 881, etc.)	Règlement d'emprunt/subvention	90 000 \$	60 000 \$	50 000 \$
Réservoir souterrain– sécurité-incendie	Fonds général	60 000 \$		
Vidange des étangs aérés	Règlement d'emprunt		200 000 \$	
Avant-projet et plans et devis - agrandissement des étangs aérés	Règlement d'emprunt/subvention		300 000\$	
Réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph	Règlement d'emprunt/subvention		1 200 000 \$	
Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout – Ouest	Règlement d'emprunt/subvention	3 121 000 \$		
Installation de 13 bornes d'incendie Haut-Chamberry (phase1 et 2)	Règlement d'emprunt/subvention	166 000 \$		
	Total:	5 281 700 \$	7 806 000 \$	7 383 000 \$
	Grand total (3 ans):		20 470 000 \$	

Adopté à l'unanimité

Période de questions allouée aux personnes présentes

Début de la période : aucun citoyen présent

Fin de la période de questions : aucun citoyen présent

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2016-12-593 Levée de la séance extraordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Karine Tessier, appuyé par Yves Daoust, et résolu que la présente séance extraordinaire soit levée à 19h11.

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier